

**BOSTIK R50**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 06-oct.-2016  
Version 1

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK R50  
Substance pure/mélange Mélange

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs.  
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Nom de la société**

Bostik SA  
Immeuble "Le Jade"  
253 Avenue du President Wilson  
93211 La Plaine Saint Denis  
France  
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00  
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
--------	------------------------------------

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Non classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### **Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Non classé

#### **Mention d'avertissement**

Pas de mention d'avertissement

EUH208 - Contient 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one & mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique  
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

#### **Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)**

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation  
P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK R50**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 06-oct.-2016  
Version 1

## 2.3. Autres dangers

### Dangers généraux

Aucune information disponible.

### Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	CAS No.	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Méthanol	200-659-6	67-56-1	0.1 - <1	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT SE 1 (H370) Flam. Liq. 2 (H225)	01-2119392409-28-XXXX
Acide phosphorique	231-633-2	7664-38-2	0.1 - <1	Skin Corr. 1B (H314)	01-2119485924-24-xxxx

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
<b>Contact cutané</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter les zones touchées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucun(e) connu(e).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

## Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK R50**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 06-oct.-2016  
Version 1

## **Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau (brouillard). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse. Agent chimique sec. Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

## **Moyens d'extinction déconseillés**

Aucun(e) connu(e)

## **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

**Produits dangereux résultant de la combustion** Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Hydrocarbures.

## **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

## **Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Mesures de protection individuelles**

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### **Pour les secouristes**

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Méthodes de confinement**

Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque.

#### **Méthodes de nettoyage**

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Endiguer. Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

#### **Référence à d'autres sections**

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE  
Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## **Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas réutiliser le récipient.

#### **Remarques générales en matière d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Conditions de conservation**

Protéger contre le gel. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK R50  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 06-oct.-2016  
Version 1

## Autres informations

Recommandation(s); Respecter la fiche de données techniques

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
Carbonate de calcium 471-34-1	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.

### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Éviter le contact avec les yeux.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Protection respiratoire** Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucune information disponible.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide  
**Aspect** Visqueux  
**Couleur** Blanc  
**Odeur** Légère  
**Seuil olfactif** Aucune information disponible

Propriété	Valeurs
pH	5
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible
Point d'ébullition	100 °C / 212 °F
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible

### Remarques • Méthode

Sans objet pour les liquides

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK R50**

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 06-oct.-2016

Version 1

<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible
<b>Limites d'explosivité</b>	Aucune information disponible
Supérieure	Aucune information disponible
Inférieure	Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	3500 - 5500 mPa s

## 9.2. Autres informations

<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible
<b>Masse molaire</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en solvant (%)</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en matière sèche (%)</b>	54
<b>Densité</b>	1.13 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité apparente</b>	Aucune donnée disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### Polymérisation dangereuse

Aucun(e) connu(e).

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe. Protéger contre le gel.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Hydrocarbures.

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact cutané</b>	Aucune donnée disponible.

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK R50**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 06-oct.-2016  
Version 1

<b>Ingestion</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Sensibilisation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Sans objet.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Sans objet.
<b>Sensibilisation</b>	Sans objet.
<b>Mutagenécité sur les cellules germinales</b>	Sans objet.
<b>Cancérogénécité</b>	Sans objet.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucune information disponible.
<b>Effets sur certains organes cibles</b>	Yeux, Système respiratoire, Peau.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune information disponible.

## Mesures numériques de toxicité

### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

<b>ETAmél (voie orale)</b>	36,690.00 mg/kg
<b>ETAmél (voie cutanée)</b>	47,447.00 mg/kg
<b>ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)</b>	266.90 mg/l

**Toxicité aiguë inconnue** Aucune information disponible.  
5.50360411 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.  
36.75345411 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané.  
38.63345411 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz).  
38.63345411 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).  
36.75345411 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

## Informations sur les composants

**Données relatives à la toxicité** Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Méthanol	= 2500 mg/kg ( Rat )	200-1000 mg/kg ( Rabbit )	= 22500 ppm ( Rat ) 8 h = 64000 ppm ( Rat ) 4 h

## **Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Aucune information disponible

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK R50

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 06-oct.-2016

Version 1

## Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Méthanol	-	LC50 96 h > 100 mg/L (Pimephales promelas static)	-
Acide phosphorique	-	LC50 96 h 3 - 3.5 mg/L (Gambusia affinis)	EC50 12 h = 4.6 mg/L (Daphnia magna)

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

**Coefficient de partage** Aucune information disponible

## 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits non utilisés** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

**Emballages contaminés** Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé  
14.2 Nom d'expédition Non réglementé  
14.3 Classe de danger Non réglementé  
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé  
14.5 Danger pour l'environnement Sans objet  
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

### IMDG

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé  
14.2 Nom d'expédition Non réglementé  
14.3 Classe de danger Non réglementé  
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé  
14.5 Polluant marin Np

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK R50

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 06-oct.-2016

Version 1

14.6 Dispositions spéciales                      Aucun(e)  
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78    Aucune information disponible et au recueil IBC

## RID

14.1 ONU/n° d'identification                  Non réglementé  
14.2 Nom d'expédition                          Non réglementé  
14.3 Classe de danger                            Non réglementé  
14.4 Groupe d'emballage                        Non réglementé  
14.5 Danger pour l'environnement          Sans objet  
14.6 Dispositions spéciales                    Aucun(e)

## OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification                  Non réglementé  
14.2 Nom d'expédition                          Non réglementé  
14.3 Classe de danger                            Non réglementé  
14.4 Groupe d'emballage                        Non réglementé  
14.5 Danger pour l'environnement          Sans objet  
14.6 Dispositions spéciales                    Aucun(e)

## IATA

14.1 ONU/n° d'identification                  Non réglementé  
14.2 Nom d'expédition                          Non réglementé  
14.3 Classe de danger                            Non réglementé  
14.4 Groupe d'emballage                        Non réglementé  
14.5 Danger pour l'environnement          Sans objet  
14.6 Dispositions spéciales                    Aucun(e)

## **Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

#### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

##### **UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

##### **EU-REACH (1907/2006) - Annexe XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

##### **UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### **Substances dangereuses citées par la directive Seveso (2012/18/UE)**

Nom chimique	Exigences du seuil minimal (tonnes)	Exigences du seuil maximale (tonnes)
Méthanol - 67-56-1	500	5000

#### **Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Sans objet

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK R50**

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 06-oct.-2016

Version 1

## Polluants organiques persistants

Sans objet

## Réglementations nationales

### Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Méthanol 67-56-1	RG 84

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

## Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Full text of H-Statements referred to under section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H312 - Nocif par contact cutané

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H331 - Toxique par inhalation

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes par inhalation

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

#### Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

#### Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

#### Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 06-oct.-2016

#### Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK R50**

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 06-oct.-2016

Version 1

---

**Conseil en matière de formation** Aucune information disponible

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006**

## **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**